L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 7 NOVEMBRE 1884. 58ème Année.

Dufour, Donnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La., Second Class Matter

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI 7 NOVEMBRE.

☞ Pour les petites annonces de Demande, Vente et Location, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 3e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par H. Stern & Co., No 35 rue de Chartres : bottes, souliers et brodequins.

La Presse et les questions économiques, aux Etats-Unis.

Nous vivons à une époque essentiellement économique, où les questions de commerce et d'industrie prennent le pas sur presque toutes les autres, dominent l'esprit des masses et sont l'objet presqu'exclusif des préoccupations des hommes d'Etat. Les idées, les principes qui étaient autrefois l'âme des partis, perdent peu à peu leur puissance ; on les abandonne aux politiciens de profession qui, eux-mêmes y croient peu, et ne s'en servent que pour donner le change aux populations et dissimuler leurs petites ambitions individuelles. Les idées chevaleresques ne sont plus de notre temps ; et si, par hasard, on entreprend encore quelque croisade, on n'est plus pour porter au dehors la civilisation, ou refouler au loin la barbarie, mais pour conquérir quelque marché dont on a besoin, afin d'y écouler les produits de ses industries.

Nous ne blâmons pas ces tendances de notre siècle. Nous nous bornons à les constater et il est d'autant plus de notre devoir d'en agir de la sorte, qu'elles créent au journalisme des devoirs tout nouveaux et lui indiquent une route nouvelle à suivre.

Chose curieuse. Nous avons, en ce moment, sous les yeux, cinq journaux x différents, à la fois, de caractère et de parti, et dans chacun nous trouvons un article fort élaboré précisément sur cette question des devoirs de la Presse à l'égard des industries agricoles ou manufacturières qui se développent de tous les côtés, à l'envi ; à l'égard du commerce, du trafic qui devient la préoccupation des gens sérieux de tous les pays.

Le champ de la politique se rétrécit tous les jours davantage, dit l'un ; on ne s'y débat plus que sur des vétilles, sur de mesquins intérêts personnels. Enlevez-lui ces intérêts personnels qui en sont l'âme, qui l'entretiennent, parce qu'ils en vivent, il n'en reste presque plus rien.

Les questions industrielles, agricoles, commerciales, au contraire, grandissent sans cesse ; elles prennent de plus vastes proportions ; elles appellent l'attention des esprits les plus distingués du pays, des écrivains les plus habiles ; elles finiront par l'absorber tout entière, pour le plus grand bien des populations.

Le journalisme, dit un autre, a mieux à faire que de remplir ses colonnes des récits de méfaits qui ne satisfont qu'une curiosité banale, qui ne réussissent qu'à donner une triste notoriété, que reconnaîtra à des malheureux qui déshonorent la société, et dont les noms devraient rester éternellement dans l'ombre. Moins d'espace consacré aux faits à sensation, et plus d'attention, plus de temps accordé, aux questions, de l'élucidation, de la solution desquelles dépendent la bien être des masses, l'aisance dans les familles, et, par suite, la paix et l'harmonie du foyer domestique. Que nous font les mouvements, le plus souvent factices, de la place publique ? Si nous nous passionnions moins pour des affaires qui n'intéressent que les coureurs de places, les politiciens auraient moins beau jeu, et le pays, c'est-à-dire la masse des citoyens, qui travaillent, qui produisent, et sont réellement utiles, n'aurait qu'à y gagner.

Voyez, dit un troisième le résultat de système trop souvent suivi par la Presse. Nous ne nous occupons des affaires de l'industrie, du commerce, que pour annoncer les faillites de ceux-ci, la fermeture des ateliers de ceux-là, des grèves qui se déclarent dans telle ou telle ville, dans tel ou tel corps de métier ; il en résulte, dans l'esprit public, une fausse impression sur la situation économique de la nation ; on jette ainsi le discrédit sur les entreprises. En réalité, il est faux que les industries périclitent ; les quelques faillites qui ont lieu, de ci de là, ne donnent pas une idée exacte de l'état des industries et du commerce. L'opinion publique est fourvoyée par les mille rapports des journaux qui ne daignent s'occuper de ces graves intérêts que pour raconter les mésaventures des hommes d'affaires, sans parler de ceux qui prospèrent et sèment l'aisance le bien être autour d'eux.

En fait, l'activité règne partout dans les fabriques et sur les différentes places de l'Union. Les prix se sont élevés, les bénéfices ont grossi ; en bien des industries les salaires ont augmenté ; la situation économique s'améliore de jour en jour, et la richesse générale s'accumule constamment. La Presse courante passe pour donner exactement et fidèlement aux populations lentes les nouvelles qui les intéressent, et, cependant, elle laisse, presque tout le temps, aux revues industrielles, aux journaux spéciaux, le soin d'instruire les classes laborieuses sur ce qui se passe dans les ateliers, dans les fabriques, dans les maisons de commerce, sur les marchés. On pourrait citer des milliers, des millions de personnes qui se croient très bien informées sur toutes ces choses, et qui, pourtant, ignorent complètement jusqu'à l'existence d'industries qui prospèrent autour d'eux. Il faut souvent qu'ils en soient instruits par l'étranger, qui s'alarme de nos progrès et fait des enquêtes sur l'état de nos manufactures et de nos mines ; il faut qu'un incendie ou que la mort d'un propriétaire annonce la suspension des opérations d'une maison de commerce ou d'un établissement industriel, pour que le public en apprenne le nom.

Si la Presse ordinaire s'occupait plus sérieusement de ces intéressantes sujets, nous n'aurions pas à reconnaître de si étranges, de si déplorables ignorances.

Un quatrième journal célèbre les gloires du journalisme industriel, des revues spéciales, auxquels il prédit un immense avenir. Le temps n'est pas bien éloigné, affirme-t-il, où cette Presse, reléguée jusqu'ici au second rang, prendra la première place, qu'elle mérite, ajoute-t-il, parce que, plus que les autres feuilles, elle s'occupe des véritables intérêts du pays.

Elle aussi fait de la politique à ses heures, et elle la traite en parfaite connaissance de cause, car elle sait à fond les besoins de la nation ; elle a étudié les hommes publics au point de vue de l'administration et des affaires matérielles de l'Etat. Elle s'inquiète peu de leur attitude dans les clubs ou les meetings ; elle leur demande ce qu'ils ont fait pour l'Union, soit comme fonctionnaires, soit comme législateurs.

Les grands mots la touchent peu ; c'est sur les actes qu'elle juge les candidats aux fonctions publiques, et de leur part le vote le plus obscur, au Congrès ou ailleurs, qui a contribué au développement ou au maintien d'une industrie, vaut mieux pour elle que les plus éclatants triomphes de tribune.

Les réflexions qui précèdent sont toutes tirées de journaux et de revues que nous avons sous les yeux ; elles sont d'une parfaite justesse. Nous ne croyons pas qu'une seule d'entr'elles prête le flanc à la moindre critique, surtout dans un Etat comme le nôtre, qui commence à se passionner pour les questions industrielles, et qu'il faut, avant tout, encourager dans la voie où il s'est lancé.

Nous sommes heureux d'ajouter, en terminant, que la Presse de la Nouvelle Orléans et de la Louisiane a, mieux peut-être que toute autre, aux Etats Unis, compris les devoirs que la situation nouvelle du pays lui impose. Il n'est pas de question manufacturière, agricole ou commerciale, qu'elle ne s'empresse d'étudier dans le silence du cabinet et de traiter ensuite devant ses lecteurs. Il s'est produit chez elle une véritable révolution, depuis trois ou quatre ans, et elle a puissamment contribué à diriger les esprits dans ce sens, à concentrer sur ce point une partie des énergies du pays ; on sera bien en mérité des populations, qui lui doivent beaucoup de progrès accomplis, beaucoup d'entreprises menées à bonne fin.

GROVER CLEVELAND

Il est deux heures et demie du matin, tous les retours officiels de New-York n'ont pas encore été transmis par le télégraphe, mais cependant, en présence des faits acquis, des chiffres connus, de l'opinion d'hommes qui savent à fond et la situation et le terrain politique, nous croyons pouvoir écrire que Grover Cleveland et Thomas A. Hendricks ont emporté le grand Etat et qu'ils sont élus par 219 voix du Collège Electoral.

Jamais le peuple de New-York ne connut semblable surexcitation politique ; jamais, non plus, mis en garde par un précédent odieux, irritant, il n'a veillé avec plus de sollicitude à la défense de ses droits menacés.

Menacés, disons-nous, car le bruit d'une ténébreuse conspiration s'est répandu là-bas ; on a dit, répété qu'on se préparait à y renouveler la violation jamais flétrissante de 1876

Mais cette fois le peuple est debout ; il ne permettra pas semblable attentat. Nous en avons, pour gages l'attitude de la population de New York, celle de la presse démocratique, l'assurance toute loyale donnée à ce sujet par le général Carr, républicain, Secrétaire d'Etat de New York ; et les déclarations catégoriques, énergiques, du Président élu, Grover Cleveland, lui-même, de MM Manning, Gorman, et enfin du Comité National Démocratique.

Donc nous croyons pouvoir l'écrire, après ces trois éternelles journées d'anxiété, Grover Cleveland inaugurera, le 4 mars 1885, le retour du Parti Démocrate au gouvernement de l'Union Américaine.

Triomphe immense, si l'on rouge que depuis près de 25 ans les Républicains sont au pouvoir, disposent de toutes fonctions, des influences les plus redoutables, de capitaux impossibles à compter.

C'est une gloire pour M. Cleveland d'attacher son nom à cette renaissance de la nation ; il se montrera digne de ce superbe rôle que lui donnent et la volonté du peuple et son heureux destin.

Oui, car Grover Cleveland n'est pas seulement un caractère excellemment pur, un grand patriote, un fonctionnaire esclave du devoir et de l'honneur, c'est aussi un homme heureux entre tous. Trois candidatures et trois succès forment date : Maire de Buffalo, Gouverneur de l'Etat de New York, Président des Etats-Unis.

Nous félicitons la Louisiane, nous félicitons l'Union entière de cette victoire si vaillamment achevée ; elle indique que la Démocratie a maintenant des racines profondes dans ce sol américain, et que le peuple est las enfin du système de corruption qui a retardé sa prospérité, créé des haines funestes, si chargé la nation des Etats-Unis d'iniquités dont elle vient de châtier les auteurs.

De ce triomphe nous sommes doublement fier, car il est aussi une éclatante revendication, puisqu'il rend à l'un des personnages les plus éminents, plus respectés du pays, à M. Thomas A. Hendricks, la situation dont le priva une fraude colossale, une fraude commise en tant lieu, et qui sera la tache du premier siècle de la République des Etats-Unis.

1884 est la fière revanche de 1876. Voici, selon toutes probabilités, la Démocratie à la Maison Blanche, au Capitole. Qu'elle use de cette double puissance pour le bien et la grandeur de l'Union.

LES PETITES ANNONCES.—Nos remerciements à l'éciteur M. L. Dermigny pour les lignes flatteuses qu'il adresse à l'*Abeille* dans son numéro du 5 novembre. Nous constatons avec plaisir que les colonnes d'annonces de cette publication augmentent en nombre ; nous souhaitons sincèrement que ce progrès se continue et s'accélère.

DIME-MUSEUM.—Pour 10 cents vous pouvez voir à ce théâtre-musée tout un monde de curiosités.

Ouvre à 10 heures du matin et ferme à 10 heures du soir.

GRAND OPERA HOUSE.—Ce soir seconde représentation de *Virginius*, l'un des rôles préférés de M. Frederick Warde. Demain en matinée *Richelieu* ; le soir, pour la dernière représentation de l'artiste, *Damon and Pythias*.

—Dimanche Mlle Annie Borlein dans le meilleur des ouvrages de George Hoey : *Under the Gaps*.

ACADEMIE DE MUSIQUE.—La bonne charge WE, Us & CO AT HOT SPRINGS restera sur l'affiche aujourd'hui et demain ; c'est dire qu'il y aura trois belles recettes et trois succès pour Theresa Vaughn et W. A. Mestayer.

Dimanche *The Private Secretary*.

THEATRE ST-CHARLES.—Le drame de Belot et D'Ennery, *Le Tsar de Paris*, sera joué trois fois encore ; aujourd'hui et demain matin et soir. Spectacle qui mérite d'être vu, qui n'est pas sans étrangeté et où l'on remarquera quelques décors brossés par une main habile.

GRUNEWALD OPERA HOUSE.—Ce soir *La Petit Duc*, trois actes charmants de Lecocq, interprétés par une troupe complète et que rehausse encore un très brillant ballet.

Chœurs, orchestre méritent aussi d'être cités ; et disons enfin que les costumes ne font remarquer par leur fraîcheur, leur richesse, leur élégance. Plaisir des yeux et plaisir des oreilles.

FARANTA.—Toujours plein le nouveau théâtre de M. Faranta. *Maseppa* est encore sur l'affiche. Ne négligez pas de voir cette pièce très convenablement montée ; et surtout la vaillante écuyère Zoé Gayton et un jument arabe Gipsy, étonnamment intelligente et admirablement dressée.

La navigation intérieure de la France.

Nous lisons, dans le *Journal des Chambre de Commerce*, (octobre 1884) revue mensuelle publiée à Paris :

Tous les pays qui sont à la tête de la civilisation ont de nombreux canaux qui, pour le bon marché des transports, surtout en ce qui concerne les produits agricoles et minéraux, font une utile et sérieuse concurrence aux chemins de fer. C'est pourquoi la France s'est toujours occupée de tout temps d'étendre, d'améliorer ses canaux, et n'a fait que suivre en cela l'exemple de l'Angleterre, des Etats-Unis, de la Belgique, de l'Allemagne.

Une des préoccupations les plus vives de M. de Bismarck, depuis la guerre de 1870, a été de développer le réseau des canaux allemands et de faire communiquer, par les voies les plus directes, les bassins du Rhin, de l'Elbe, du Danube.

Quant au rôle que les canaux ont joué et jouent encore en Hollande, tout le monde le sait, et il est hors de propos de s'y arrêter.

Les fleuves et les rivières navigables de France et les canaux ont transporté, en 1882, d'après le dernier bulletin mensuel de statistique, ce vient de publier le ministre des travaux publics, celui d'août 1884, 185,166 tonnes de marchandises. Ce tonnage est ramené à la distance entière de chaque voie navigable.

La longueur des fleuves et rivières ouverts en France à la navigation est de 7,586 kilomètres et celle des canaux de 4,650, soit une longueur totale de 12,236 kilomètres, sur laquelle a circulé le tonnage précité.

Dans ce chiffre, les combustibles minéraux, la houille, le coke, entrent pour 63 325 tonn.; les matériaux à bâtir, pierres de construction, moellons, sable, chaux, ciments, plâtres, pour 43,080; les produits agricoles et denrées alimentaires pour 25,704 ; les fontes, les fers, les aciers, les autres métaux pour 17,993; les bois à brûler et les bois de charpente, de menuiserie, pour 16,106 ; les produits manufacturés pour 6,246; les bois flottés pour 5,799, les engrais et les amendements pour 3,161, les machines pour 629 et enfin divers autres produits pour 3,132 tonnes.

A ce mouvement économique, dont le bon marché, sinon la vitesse, fait le fond et dont l'agriculture, l'industrie et le commerce du pays profitent si avantageusement, l'Etat a toujours aidé.

En 1882, on a aboli les droits de navigation sur les canaux qui rapportaient 4 millions.

Dans le fameux projet de travaux publics présenté par M. de Freycinet, les canaux sont largement compris, tant pour leur amélioration et leur unification, que pour la création de quelques grands canaux. L'approfondissement des fleuves et des rivières navigables n'est pas non plus oublié, et le tirant d'eau de la Seine doit être porté à 3 mètres 20 entre Paris et Rouen.

Cet utile travail sera sans doute achevé dans un an ou deux, ce qui augmentera encore le tonnage des ports de Paris, qui est à cette heure le plus considérable de tous les ports de France.

Parmi les canaux compris dans le projet ci-dit, il y a le canal de Tancarville, entre le Havre et la pointe de Tancarville, sur la basse Seine, pour éviter au port du Havre les difficultés de l'estuaire. Ce canal sera achevé dans deux ou trois ans.

Le grand canal du Nord entre les mines de Valenciennes, Anzin, Denain, etc., et Paris, qu'on a failli un moment exécuter sans délai, aurait coûté cent millions; mais on aurait économisé 3 francs par unité sur le transport de chaque mille tonne de houille envoyées de ces mines à Paris, ce qui aurait payé l'intérêt de la dépense du canal et permis de résister à la concurrence que nous font les houilles anglaises.

A Nantes, un canal maritime latéral à la Loire, pris sur la rive gauche, est projeté à plusieurs reprises, a été enfin décrété par une loi de 1879 et donné en adjudication le 8 avril 1882, à M. Convieux, le grand entrepreneur du canal de Bréa et de tant d'autres travaux maritimes importants.

Les détails acceptés par lui sont de neuf ans, et il livrerait même le canal en quatre ans, si on lui ouvrait chaque année un crédit de 3 à 4 millions ; mais voyant qu'on le réduit à 1 million pour 1885, l'Etat malheureux de nos finances ne permet plus à l'Etat de payer aussi rone ces grands travaux. Il y a du reste loi une sorte de rivalité entre Nantes et Saint-Nazaire, comme entre le Havre et Rouen.

Tout récemment, les délégués du conseil général de la Loire-Inférieure, ceux du conseil municipal et de la Chambre de commerce de Nantes, sont allés trouver le ministre des travaux publics, en lui offrant d'avancer 6 millions pour le canal de Nantes à la mer, avec une garantie d'intérêts de 4 pour 100, et l'octroi d'un droit de tonnage de 35 centimes prélevé sur les navires entrant à Saint-Nazaire. Le ministre n'a rien voulu entendre et l'on s'est quitté fort froidement.

Cette question de canaux maritimes latéraux aux fleuves se retrouve à Bordeaux pour son canal de Garonne, qui viendrait en aide à son bassin à flot de Bacalan, lequel a donné de si pauvres résultats.

Ici, beaucoup de gens experts sont d'avis qu'au lieu d'un canal latéral, comme on l'a commencé à Nantes et qu'on le projette à Bordeaux, c'est un dragage qu'il faudrait exécuter en pleine rivière, et au besoin quelques endiguements, comme les Anglais l'ont si bien fait sur la Clyde pour le port de Glasgow, sur la Tyne pour celui de Newcastle.

Quant au port de Marseille, qui n'est pas sur le Rhône, le projet d'un canal maritime est différent, et l'on a projeté un canal direct allant des ports-nord de la cité sur la rive gauche du fleuve, en aval d'Arles.

Ce projet s'en est allé, hélas ! où vont les neiges d'antan, avec celui des ports-sud qui allait être voté, il y a trois ans, sans l'intervention d'un député de Marseille, qui a payé cette insolitude de la perte de son mandat.

Il faudrait maintenant faire et parachever tous ces travaux, car sans cela nos exportations iront diminuant de plus en plus. Nos voisins ne dorment pas et perfectionnent sans cesse tout leur outillage.

Ceci nous amène à dire encore un mot de l'un de nos systèmes de canaux pour lequel un ingénieur distingué des ponts et chaussées, M. Cœur, vient de prendre une note. Il s'agit d'un projet d'alimentation des canaux d'Orléans et de Briare par des prises d'eau dans la Loire, et de l'avantage qu'il y aurait à prolonger le canal latéral de la Loire jusqu'à la rencontre du canal d'Orléans.

Ce qui fait l'importance de ce projet, c'est que le canal d'Orléans, qui a été rangé, par la loi du 5 août 1879, parmi les voies navigables de première classe, pour porter le bassin de la Loire au bassin de la Seine, Orléans à Montargis et de là à Paris.

A Montargis est le point de jonction des canaux de Briare et du Loing.

Sur le canal d'Orléans, on donnera aux écluses 5 mètres 20 sur 38 mètres 50 et l'on portera le tirant d'eau à 2 mètres. On fera de même du reste sur les trois canaux. On a prévu une dépense de 25 millions pour la prise d'eau en Loire, destinée à assurer l'alimentation du canal de Briare, seulement alimenté en ce moment par une dérivation du Loing.

Par là, les bateaux circulent entre le centre de la France et Paris, tout le trajet entre la Loire et la Seine, en suivant le canal latéral à la Loire.

Le projet d'élévation des eaux, qui est celui du gouvernement, comporte l'emploi de pompes à vapeur, de conduites et de rigoles. C'est alors que M. Cœur propose d'assurer en même temps l'alimentation du canal d'Orléans et le passage des bateaux par ce canal, en engageant sur la rive droite de la Loire une rigole assez large pour cette double destination.

Cet ingénieur dit que les bateaux sur Paris auraient on ce grand avantage à prendre cette voie sûre et rapide, qui est la circulation entre Paris et le centre de la France se ferait plus rapidement par ce côté que par le canal de Bourgogne, qui a plus d'écluses et où l'eau manque aussi quelquefois.

L'accroissement de dépenses de ce projet n'est que de 8 millions dont il a été parlé, et l'on viendrait par ce moyen en aide à l'agriculture et à l'industrie de cette région.

On aurait aussi parlé dans le temps, sous le ministère Gambetta, d'amener les eaux de la Loire à Paris, pour satisfaire tous les besoins hydrauliques de la capitale.

L'agriculture et l'industrie réclament partout en France des transports bon marché, surtout pour développer toutes nos richesses naturelles et lutter contre la concurrence étrangère.

Nous soumettons toutes les considérations qui précèdent à la bienveillante attention de M. le Ministre des travaux publics.

Il faut compléter, au plus tôt, le réseau de nos voies navigables intérieures, en suivant les grandes directions indiquées par la nature, et si l'Etat ne peut plus prendre comme autrefois une part directe dans ces grands travaux, ce qui n'est pas du reste son rôle dans une démocratie comme la nôtre, il peut donner une garantie d'intérêt aux syndicats, aux communes, aux départements qui s'associeront dans ce but, et ainsi l'on mènera à bien d'utiles entreprises qui intéressent tout le pays.

La République Française, du 26 octobre :

Hier, le président du conseil et le ministre du commerce ont reçu le président de la chambre de commerce de Chambéry, le président des tissages mécaniques de la région lyonnaise, les délégués des tissages mécaniques de l'Isère, de la Savoie, de l'Ardèche et de la Drôme, accompagnés des députés des mêmes régions, MM. Antonin, Dubost, Costerisier, Marion, Rivet, Blanc, Carret, (Savoie), Loubet, Royat, Saint Romme, Bovier-Lapierre, Gaillot, Fougerolle.

Ces messieurs ont remis aux ministres des délibérations des chambres de commerce de Grenoble, de Chambéry, de la chambre consultative de Voiron, ainsi que de nombreuses délibérations des conseils municipaux des régions industrielles du Midi, appuyant les revendications formulées au nom de l'industrie de la soie par la chambre de commerce de Lyon.

Ils ont exposé à MM. Jules Ferry et Raynal l'état critique des industries annexes de l'industrie de Lyon, état qui va s'aggravant d'une façon continue.

Ils ont fait valoir l'amélioration considérable qui pourrait être apportée à la situation de ces intéressantes industries, qui emploient de 50 à 55,000 ouvriers, par la mise en pratique de l'admission temporaire accordée aux fils des numéros 0 à 50.

M. Jules Ferry a répondu qu'il connaissait la question, que plusieurs délégations d'autres départements l'en avaient déjà entretenu. Il a dit que les délégués pouvaient être convaincus que le gouvernement examinerait la situation avec la plus sérieuse attention ; mais il a ajouté qu'il ne pouvait, lui seul, trancher une question aussi grave et, par suite, donner une réponse définitive.

M. Houvier, de son côté, a rappelé que le gouvernement s'était déjà saisi de la question et qu'il l'examinerait avec le souci des intérêts que les délégués représentent ; mais il a ajouté que le gouvernement était l'arbitre des intérêts divers du pays et qu'il ne pouvait prendre parti pour les uns contre les autres.

Le Temps, du 25 octobre :

On lit, dans le *Citoyen*, de Marseille :

A l'époque de son mariage, Mme la comtesse de Chambord avait reçu, en hommage des royalistes de notre ville, un magnifique bracelet, œuvre de Rivement Meurice. Le sujet principal de ce bracelet en diamants et saphirs représentait les armes de Marseille.

Madame vient de faire transformer ce bracelet en un riche diadème destiné à Notre-Dame de la Garde. Le médaillon reproduisant en diamants et saphirs les armes de notre ville, a été conservé intact et n'est pas le moindre ornement de cette couronne vraiment royale.

C'est M. le marquis de Foresta qui a été chargé d'offrir, au nom de Notre Dame de la Garde ce diadème, au nom de la pieuse princesse. Hier, l'honorable président de l'ancien comité royaliste de notre département a porté le présent royal à sa destination.

Le ministre de la guerre, en France, vient de faire connaître au conseil municipal de Paris la décision qu'il a prise au sujet de l'enceinte fortifiée de Paris.

Le général Campenon est opposé à la démolition de cette enceinte.

Enregistrons un succès pour la métallurgie française : c'est le Creusot qui l'a remporté, aux expériences de tir qui ont eu lieu, en Italie, au polygone de Muggiano

On a tiré, avec un canon de 100 tonnes, se chargeant par la culasse, et avec des projectiles d'acier Krupp, contre trois tôles de blindage Schneider, Cammell et Brown, de 48 centimètres d'épaisseur. On a employé la poudre Foessano.

Les plaques de blindage ont toutes été traversées. Le blindage Schneider, en acier martelé, a été brisé en trois ; le blindage Brown, en quatre, et le Cammell, en six morceaux. Le blindage Schneider a donc donné les meilleurs résultats, et avec, sans doute, accepté, pour le cuirassé *Lepanto*.

Une anecdote sur Paul Lacroix, (bibliophile Jacob) qui vient de mourir.

Les grands mots lui répétait souvent : "Travaille, mon ami, travaille ! Et, pour te récompenser, je te laisserai mon fauteuil."

Ayant hérité de ce meuble vermoulu, le bibliophile, ne se rappelant plus ces paroles, le céda à un brocanteur moyennant la somme de 3 fr. 50. Mais, le surlendemain, quelle ne fut pas sa surprise de trouver dans une cassette un billet ainsi conçu : "Dans un fauteuil que je légue à mon petit-fils Paul, j'ai caché une somme de 40,000 fr."

Grand émoi, recherche du fauteuil et du brocanteur ; on ne retrouva ni l'un ni l'autre.

Une intéressante statistique vient d'être faite au ministère de l'instruction publique.

En 1882-1883, 3,877 écoles ont été subventionnées par les conseils municipaux, ou d'office par les préfets ; 301 écoles maternelles (salles d'asile) ont été également subventionnées, soit un total de 4,178 écoles.

En 1876-1877, il y avait, dans les écoles publiques congréganistes, 2188 instituteurs, 4679 adjoints, 10,895 institutrices, 9061 adjointes, soit un total de 26,828. En 1882-1883, il y a 1335 instituteurs, 2429 adjoints, 9481 institutrices et 6028 adjointes, soit un total de 19,273 ; d'où une différence en moins de 7550.

En 1876-1877, les écoles libres étaient au nombre de 627 pour les garçons, 4395 pour les filles et de 175 mixtes, total 5,197. En 1882-1883, ce chiffre s'élève à 8573, ainsi réparti : 1325 pour les garçons, 6981 pour les filles et 244 mixtes.

Du temps de Mozart, un compositeur recevait cent ducats pour la partition d'opéra, et la librettiste cinquante.

En 1832, Mendelssohn acceptait le poste de directeur de musique à Dusseldorf avec six cents thalers d'appointements (2250 fr. environ).

Aujourd'hui, une chanson de café-concert gagne rapporte 30,000 à 50,000 fr. et un ténor comme Lamargo gagne 35,000 fr. par mois dans l'Amérique du Sud !

L'Etoile belge annonce que l'année prochaine se réunira à Bruxelles, dans la première quinzaine du mois de juin, un congrès international de navigation intérieure. Ce congrès, comme celui qui vient d'avoir lieu en Allemagne, sera précédé de nombreuses excursions qui mettront les membres congressistes au courant de toutes les questions de canaux maritimes actuellement pendantes en Belgique. Ce congrès est organisé par le cercle des installations maritimes.

Un correspondant de Marseille télégraphie au *Temps*, du 25 octobre, que le docteur Koch, après avoir pris connaissance des expériences de MM. Nicati et Richet sur l'inoculation par le canal biliaire, leur a donné son approbation.

Le ministre de la guerre, en France, vient de mettre à la disposition du 10e bataillon de chasseurs 5 fusils à répétition Krapotschock, pour faire l'essai de cette nouvelle arme.

Liège, démocratique, libre.—Nous appelons l'attention sur l'offre libérale faite par cet excellent journal démocratique THE NATIONAL DEMOCRAT, publié à Washington, D. C. On fera bien d'en profiter. Tous les bons démocrates sont appelés à aider à la circulation du journal susmentionné. On désire un correspondant dans la Nouvelle Orléans.

Hôtel de Ville, 6 Novembre 1884.

A tous ceux que cela peut concerner.

Il vertu d'une résolution adoptée ce jour, par le Conseil de ville, dans une réunion spéciale dûment convoquée, l'attention de l'avocat de la ville a été appelée sur l'ordre du Maire de commencer des procédures légales contre les différentes compagnies de chars urbains de la ville, qui ont forfait à leurs engagements, franchises et privilèges ; qu'il ne remplissent pas le but pour lequel elles ont été créées et requièrent l'annulation des dites franchises et privilèges. Maintenant et pendant cette occupation toute personne est requise de s'abstenir de tout acte illégal en contravention des ordonnances de la ville ou de la commission, car il est donné instruction des autorités de la ville d'arrêter et de punir toute personne ou personnes se rendant coupables d'intervention, d'intimidation ou d'assaut contre tout individu dans l'exercice de ses droits et privilèges.

J. GUILQUITE, Maire.

7 nov—1f

Brevugges à 10 sous le verre.

FRED. BERTRAND débitera, dès DEMAIN SAMEDI, à ses deux établissements au coin des rues Canal et Dauphine et rue du Canal, 134, ses bouteilles à dix sous le verre, aux heures du lunch exceptés, où il fera payer quinze sous le verre.

M. O., 7 nov 1884. 7nov—7f

Dissolution de société.

LES soussignés E. BARBIER et L. THOUROT ont, à partir de ce jour par consentement mutuel, dissous la société connue sous la raison sociale BARBIER & THOUROT, horlogers et bijoutiers au No 60 rue Royale.

E. BARBIER.
L. THOUROT.

Nouvelle-Orléans, 31 octobre 1884.

M. E. BARBIER ayant assumé toutes les responsabilités de la dite maison se recommande à ses nombreux amis et au public en général, il espère que ceux-ci voudront bien lui accorder leur patronage. M. Sar ier aura toujours en main un choix complet de bijoux, montres, pendules, lunettes, place-nez, etc. Les réparations seront toujours exécutées avec le plus grand soin.

7nov—7 9 16 23 30

JERSEYS! JERSEYS!!

En voulez-vous ?

Allez chez

ONNEN,

Au coin des rues Royale et St. Louis,

(sous l'Hôtel Royal.)

Un beau "Jersey" tout laine à $1, noir et Pelotot parfaitement à $1 50
Un bel pelotot mohair à $2 25
Nous avons aussi en magasin un bel assortiment de PARTEMERIES, DE GANTS DE PEAU, D'ENTRETAILLES et de Nouveautés.
Prix Bas-Bien à Ce sous l'enseigne.
Il est tait une spécialité de la vente de CORSETS importés et du pays. 10oct—6m

Un test complet de CARTER'S-FANTAISIE envoyé gratuitement aux personnes qui ont pris "Brown's Iron Bitters." S'adresser à BROWN CHEMICAL COMPANY, Baltimore, Maryland.

L'Octave de la Toussaint étant une des fêtes que célèbre l'Archevêché de cette Archidiocèse, la Présidente prie les dames qui en font partie de se rendre à la Cathédrale St-Louis à la messe qui sera dite à 7 heures, samedi le 8 novembre 1884. 6nov—

Excursions au Parc de l'Exposition par le "Mabel Comeaux", dimanche, 9 novembre 1884.

Départs du pied de la rue du Canal à 1, 3 et 5 heures P. M. et de l'arrêt de l'Exposition à 2, 4 et 6 heures et demie P. M.—Prix du trajet, aller et retour 25 cents.
6 nov—4t

Le plus grand médium-guérisseur du siècle—Madame Nelson, rue St. Joseph, 205, entre Carondelet et St-Charles, le plus grand médium du siècle, est prête à donner des informations relativement aux secrets du passé et du présent, et à enseigner à réussir en quoi que ce soit dans l'avenir. Elle communique sur tout sujet avec les parents morts. Elle a opéré les cures les plus merveilleuses là où la science de médecins éminents est restée impuissante. Consultations tous les jours de 9 heures A. M à 9 P.M., $1 et $2. Elle a des remèdes infaillibles qui ramènent les amoureux en froid. Toute lettre demandant une consultation doit renfermer $1. Les personnes ne parlant pas l'anglais doivent se faire accompagner d'un interprète.
3 nov—1m

Bureaux de la Bienville Oil Works Company.—No 21 rue Carondelet.—A l'élection annuelle, pour Six Directeurs de la Bienville Oil Works Company, tenue le 13 octobre 1884, MM. P. J. Martin, U. Martinez, F. J. Gasquet, Paul Sellock, Louis E. Morse et A. W. Brette ont été dûment élus pour le service de l'année courante, et à une réunion de la Direction tenue le 3 novembre 1884, M. P. J. MARTIN a été élu président à l'unanimité et M. C. LANDRY, secrétaire.

A. C. LANDRY,
Secrétaire.

4 nov—15f

REUSSITE

Grande Réussite

Le succès de nos salons de vêtements à coupes manquées est complet. Ce succès peut s'expliquer de différentes façons :
1. Nous vous livrons de meilleurs remboursements que vous n'en pouvez trouver ailleurs à des prix beaucoup plus élevés. 2. Nous vendons à l'homme du métier et économe des vêtements faits par des maîtres-tailleurs pour la moitié du prix que demandent ces derniers. 3. Nous n'avons pas de vieux stock dans nos magasins ; nous ne passons pas en public nos vêtements tripés ou de qualité inférieure. 4. Nous recevons tout le monde, une fois pour toutes, avec politesse et nous ne nous faisons pas payer plus cher pour le public et pour nos amis. Les vendeurs qui traitent avec nous en procurent d'autres. Venez examiner notre vaste assortiment si bien composé. Venez examiner nos modes d'automne. Venez voir même si vous ne voulez pas acheter. Nous sommes tous les jours heureux de voir du monde chez nous, parce que nous sommes sûrs de convaincre les visiteurs que nous sommes les populaires fournisseurs de vêtements pour la masse et qu'on s'adressant à nous ils épargnent de l'argent et leur bourse.

COUPES MANQUÉES

des maîtres tailleurs

—ET—

VÊTEMENTS NON RECLAMÉS

Voici notre liste de prix :

865	Vêtements faits sur commande	.....	$20 00
45	..	.....	25 00
45	..	.....	20 00
25	..	.....	10 00
20	..	.....	9 00
15	.. Pantalons	.....	7 00
12	..	.....	5 50
10	..	.....	4 50
8	..	.....	3 50
5	..	.....	2 50

Vêtements élégants du dernier genre en soie et vêtements et pardessus doublés en soie que l'on peut avoir à bon marché.

Un pardessus de commande de $60	pour	$30 00
Un 50	..	20 00
Un 40	..	14 00
Un 30	..	14 00
Un 25	..	12 00
Un 20	..	9 50

Rappelez-vous que chaque pièce porte le nom du tailleur.

Salon de vêtements de coupe manquée,

No. 196 RUE GRAVIER,

(En re Carondelet et Baronne,)

Près du Cotton Exchange.

Ouvert de 7.30 A. M. à 9 P. M.

Le samedi jusqu'à 10 heures du soir.

SUCCURSALE,

168....DEARBORN ST....168

CHICAGO.

5nov— MoWD

Baumann & Jung.

Nouvelle-Orléans, 31 octobre 1884.

Nouvelle-Orléans, 1er novembre 1884.

Les soussignés ayant soldé le cas "Baumann" de même que le magasin de vins et liqueurs "Staenec" situés aux Nos 116 et 118 de la rue Commerce, ont continué leurs affaires sous la raison sociale de BAUMANN & JUNG.

La nouvelle maison assumera toutes les dettes de leurs prédécesseurs et les nouveaux associés espèrent que les clients de la vieille maison voudront bien leur continuer leur bienveillant patronage.

BAUMANN & JUNG.

Salle de l'Association de Bienfaisance des Bouchers de la N. O.

Assemblée Générale Trimestrielle.

Elections générales pour l'année 1884-1885.

Les officiers et les membres de cette société sont informés que l'Assemblée Générale Trimestrielle aura lieu JEUDI, 6 novembre 1884, à 6 heures du soir, au local ordinaire, salle de réunion Dryades et Poydras. Immédiatement après les affaires terminées, auront lieu les Elections Générales pour l'année 1884-1885.

P. S.—Messieurs les médecins qui désireraient avoir charge du service médical de la société sont priés de s'adresser, par lettres informations à M. le Président P. Esteben au Marché Français, No 71, ou à M. le Trésorier, B. Maylie, au coin des rues Poydras et Dryades.

Ordre du Président.

PAUL ESTEBEN.
1 nov au 6 nov

G. PERÉZ, Secrétaire.

Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.

Département de Renseignements et de Placement Bureaux, 104 Gravier, 15 Union, entre St Charles et Carondelet.

Nlle-Orléans, 1er novembre 1884.

LES PERSONNES pouvant disposer de CHAMBRES AU COMFORT, ayant bén